

COMPTE-RENDU RESUME DE LA TABLE RONDE ORGANISEE LE 5 MARS 2003 PAR LE SPDG/CUG A L'OCCASION DU GEOEVENEMENT

LES GESTIONNAIRES DE RESEAUX ET LES DONNEES GEOGRAPHIQUES

Les interventions des gestionnaires de réseau (SEDIF, EDF-GDF Services, Lyonnaise des Eaux, France Telecom) vont souvent, mais pas toujours, dans le même sens.

Points communs des interventions

1) A l'heure actuelle chaque organisme est en cours de mise sur pied ou de remise à plat de son système d'information géographique.

Pour le SEDIF, après une expérience pilote, démarrage du projet sur 5 ans, qui doit se terminer vers 2005. Le référentiel est fondé sur le plan cadastral (PCI ou SEDIF) mis en forme pour les besoins du SEDIF

EDF-GDF remet de l'ordre dans ses services en imposant une industrialisation ; d'ici fin 2003, toutes les planches cadastrales auront été numérisées.

La Lyonnaise avait commencé en 1985 et remet à plat son système, avec vectorisation systématique des planches cadastrales. Fin 2003 la totalité de la population concernée devrait être couverte.

France-Telecom, qui travaillait avec AUTOCAD, essaye de transférer ses données dans un SIG en cours de prototypage, avec des craintes de difficultés de transfert de l'ancien système au nouveau.

2) Les quatre organismes seraient intéressés par la composante parcellaire du RGE, mais leurs projets SIG ont été engagés avant que soient connues les spécifications de la composante parcellaire (numérisation du plan cadastral en voie d'achèvement en 2003) Les tarifs et les conditions de mise à disposition restent à définir...

3) Lorsqu'elles existent, les conventions PCI posent des problèmes aux gestionnaires de réseau en raison des variations propres à chaque tour de table. Il est très lourd de gérer des milliers de conventions.

4) Tout le monde constate la lenteur et des aléas des mises à jour du plan cadastral, notamment pour la prise en compte des constructions et des aménagements nouveaux.

5) La norme EDIGEO gêne les gestionnaires de réseau car elle n'est pas compatible avec leurs systèmes d'information et entraîne des coûts d'adaptation, avec risques de pertes d'informations.

6) Tout le monde a besoin d'un référentiel adresses tant pour sa communication interne que pour des échanges avec les collectivités locales et les particuliers.

7) Tous les gestionnaires réalisent des plans topographiques au 1/200 pour les travaux sur leur réseau et se soucient de leur gestion à terme.

Différences entre opérateurs :

En Ile-de-France, EDF et France-Telecom n'ont pas de politique régionale de participation aux conventions PCI. Les décisions sont prises au coup par coup, ce qui gêne les autres partenaires.

Le SEDIF engage une politique de vectorisation systématique pour les 144 communes qu'il dessert, en recherchant un accord avec la DGI régionale.

Au contraire, EDF-GDF, Suez-Lyonnaise et France-Telecom, s'ils participent aux conventions PCI et déplorent la perte de temps et d'argent qui en résulte, numérisent eux-mêmes le plan cadastral pour les communes non couvertes par une convention PCI. Ils couvriront d'ici quelques mois (avant fin 2003 pour EDF-GDF) la totalité du territoire qu'ils desservent. De ce fait, le seul intérêt de la composante parcellaire du RGE, réside dans la mise à jour, à condition que sa tarification soit adaptée et que des engagements soient pris sur les délais de mise à jour.

Le SEDIF est le seul à utiliser la BD-TOPO.

EDF vient d'acheter le SCAN 25, France Telecom l'envisage mais, ayant déjà acheté Cartonum, n'est pas prêt à payer à nouveau l'incidence des planches mères.

France-Telecom a cessé l'acquisition de la couche 0+ (réalisée en commun avec la DGI), alors qu'EDF-GDF s'y intéresse encore.

EDF et France-Telecom utilisent GEOROUTE-ADRESSE, mais voudraient que sa qualité s'améliore (exhaustivité, exactitude, mise à jour).